Commune de Bergweiler

Procès-verbal du Conseil municipal

Séance du 14 mars 2025 à 20h00 - Salle de la mairie

Présents

- Andréa Kappelmann, Maire
- Jean-Marc Heininger, 1er adjoint
- Sabine Oberfeld, 2e adjointe
- Marc Wintzler, 3e adjoint
- Claire Dietschler, 4e adjointe
- Conseillers: Thomas Elzacher, Nathalie Bruchner, Denis Holtzmann, Mireille Kuntzel, Patrick Wersinger, Caroline Dottweiler, Laurent Rauffmann, Sylvie Henschel, Olivier Stierlen, Aurore Ziegenthal

Excusés: néant

Secrétaire de séance : Nathalie Bruchner

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 20h00.

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte rendu de la séance du 19 janvier 2025
- 2. Vote du budget primitif 2025
- 3. Projet de rénovation de la salle polyvalente
- 4. Plan communal de débroussaillage et entretien des chemins
- 5. Organisation des festivités du 14 juillet
- 6. Demande de subvention pour l'achat d'un véhicule utilitaire communal
- 7. Travaux de voirie programmation 2025
- 8. Questions diverses

Déroulement de la séance

1. Approbation du compte rendu précédent

Le procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2025 est soumis à l'approbation des élus. Après une lecture rapide par Mme le Maire, aucune correction n'est demandée. Le compte rendu est donc **adopté à l'unanimité**.

2. Vote du budget primitif 2025

Le 1er adjoint, M. Heininger, présente le budget primitif de l'année :

• Fonctionnement :

o Recettes : 1 042 000 €o Dépenses : 1 018 000 €

Investissement :

Recettes : 465 000 €
Dépenses : 452 000 €

Les principales priorités sont :

- la poursuite du remplacement progressif des lampadaires par des modèles LED,
- le renforcement des moyens pour l'entretien des bâtiments communaux,
- une enveloppe réservée pour de futurs travaux de voirie.

Vote : le budget est adopté par 14 voix pour et 1 abstention (M. Stierlen).

3. Projet de rénovation de la salle polyvalente

Le 3e adjoint, **M. Wintzler**, rappelle que le bâtiment, construit dans les années 1980, présente plusieurs faiblesses : isolation insuffisante, chauffage énergivore, toiture plate vieillissante. Le projet de rénovation prévoit :

- isolation extérieure complète,
- remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur,
- réfection totale de la toiture.

Le coût global est estimé à **182 000 € TTC**. La commune sollicitera des aides financières auprès de la Région Grand Est et du Département.

Après échanges, le conseil valide à l'unanimité le principe des travaux et autorise Mme le Maire à déposer les demandes de subventions.

4. Plan communal de débroussaillage et entretien des chemins

La 4e adjointe, **Mme Dietschler**, rappelle que plusieurs chemins ruraux sont encombrés par la végétation et que certaines zones proches de la forêt présentent des risques accrus en cas de sécheresse.

Un plan d'entretien annuel est proposé, incluant :

- le débroussaillage des abords de la zone boisée du Ried,
- la remise en état de deux sentiers de randonnée,
- la sécurisation d'un fossé le long du chemin de la Chapelle.

Une prestation annuelle de **12 000 €** est envisagée, confiée à une entreprise locale. Le conseil approuve à l'unanimité.

5. Organisation des festivités du 14 juillet

Mme le Maire présente le programme proposé :

- Retraite aux flambeaux organisée par l'Amicale des pompiers,
- Feu d'artifice tiré depuis le terrain communal,
- Bal populaire sous chapiteau avec un orchestre local.

Le budget prévisionnel s'élève à 9 000 € (feu d'artifice, animation musicale, sécurité). L'organisation est validée à l'unanimité.

6. Demande de subvention pour l'achat d'un véhicule utilitaire communal

Le véhicule communal actuel, mis en service en 2008, montre des signes de vétusté (pannes fréquentes, coûts d'entretien élevés).

Le conseil décide de prévoir l'acquisition d'un nouvel utilitaire pour les services techniques, pour un montant estimé à 32 000 €. Une demande de subvention sera déposée auprès de la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Décision votée à l'unanimité.

7. Travaux de voirie – programmation 2025

Le 3e adjoint présente une première liste de priorités :

- réfection partielle de la rue de l'Église,
- reprise des trottoirs dans la rue du Verger,
- consolidation du ponton en bois sur le petit ruisseau communal.

Une enveloppe de 65 000 € est réservée à ces interventions.

Le conseil adopte la programmation à l'unanimité.

8. Questions diverses

- **M. Elzacher** propose de réfléchir à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.
- **Mme Bruchner** signale que la bibliothèque municipale manque de bénévoles pour élargir ses horaires d'ouverture.
- **Mme Kappelmann** informe que la commune accueillera le passage du rallye cycliste intercommunal en mai 2025.

Clôture de séance

La séance est levée à 22h45.

Le présent procès-verbal sera affiché en mairie et publié sur le site internet communal.

Fait à Bergweiler, le 15 mars 2025 **Le Maire,** *Andréa Kappelmann*